



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Direction des Finances Communales

Luxembourg, le 8 décembre 2015

Références: D/41
/2015

Affaire suivie par : Monique Pommerel

Madame le Bourgmestre
de la Ville d'ESCH/SUR/ALZETTE

B.P. 145
L-4002 ESCH/SUR/ALZETTE

Objet : Construction d'un complexe sportif « Hiel »
Coût suivant devis estimatif : 3.350.000,00 €
Délibération du conseil communal du 20 mars 2015

Madame le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 20 mars 2015 aux termes de laquelle le conseil communal a approuvé le projet relatif à la construction d'un complexe sportif « Hiel » dont le coût suivant devis s'élève à 3.350.000,00 €.

Les autorités communales sont invitées à tenir compte des remarques formulées par les instances gouvernementales (Service national de la Sécurité dans la Fonction publique et Ministère de la Santé) consultées en leurs avis respectifs joints en annexe.

J'attire votre attention sur le fait que l'avis du Ministère des Sports fait défaut au dossier. Au cas où cet avis intervenant ultérieurement rendrait nécessaire une modification du projet par la suite, le projet remanié devrait suivre la procédure définie à l'article 157 du règlement grand-ducal modifié du 03 août 2009 portant exécution de la loi modifiée du 25 juin 2009 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Il va sans dire que la présente approbation ne dispense pas les autorités communales de se conformer aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière d'aménagement communal.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très distingués.


Secrétariat
14.12.2015 PB

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Conseiller de direction,


Clara MULLER



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Commissariat de District de Luxembourg

| | | |
|--------------------------|-------|--|
| Ministère de l'Intérieur | | |
| Entrée: 15 AVR. 2015 | | |
| | 38996 | |

| | |
|----------------------|---------|
| Finances Communales | |
| Entrée: 16 AVR. 2015 | |
| No. | 38/2015 |

Luxembourg, le 14 avril 2015

Références : 46/2015 – CK

Concerne : Ville d'Esch/Alzette.

Objet : Construction d'un Complexe sportif « Hiel ».

Délibération du conseil communal du 20 mars 2015.

Transmis à Monsieur le Ministre de l'Intérieur avec avis d'approbation.
Madame le Directeur de la Santé et Monsieur l'Inspecteur général de la Sécurité dans la Fonction Publique ont été saisis pour avis en ce qui concerne le projet sous rubrique en date du 9 avril 2015.

Il est bien entendu que les travaux ne pourront être entamés qu'après réception des avis favorables des instances consultées.

Le Commissaire de district,



Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district